

## SÉNAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 8 FÉVRIER 1887.

### Rapport de la Commission des Affaires étrangères, chargée d'examiner le Projet de Loi contenant le Budget du Ministère des Affaires étrangères pour l'exercice 1887.

(Voir les n<sup>os</sup> 104, V, session de 1885-1886, 4, V, et 62, session de 1886-1887,  
de la Chambre des Représentants, et 36, session de 1886-1887, du Sénat.)

Présents : MM. le Baron T'KINT DE ROODENBEKE, Président-Rapporteur ; le  
Comte DE HEMRICOURT DE GRUNNE, DE BEUGHEM DE HOUTEM, le Baron  
AMÉDÉE PYCKE, le Baron DE LABBEVILLE et DE HAUSSY.

MESSIEURS,

Le Budget primitif du Ministère des Affaires étrangères pour l'exercice 1886 s'élevait à. . . . .	fr. 2,372,985
Les crédits demandés pour 1887, d'après les amendements pro- posés par le Gouvernement, se montent à. . . . .	2,377,020
Soit une augmentation de. . . . .	4,035

Votre Commission applaudit aux efforts que le Gouvernement ne cesse de  
faire pour offrir de nouveaux débouchés à nos grandes industries sur les princi-  
paux marchés du monde.

Dans cet ordre d'idées, il est désirable de voir nos diplomates s'appliquer de  
plus en plus à l'étude des questions commerciales.

Nous insistons pour qu'à l'avenir, lorsqu'il s'agira d'accorder des promotions  
aux secrétaires de première et de deuxième classe, il soit tenu compte de la con-  
naissance qu'ils auront acquise de la situation de l'industrie nationale, surtout au  
point de vue du commerce d'exportation.

Depuis quelques années, la pratique du Ministère des Affaires étrangères a été  
de fortifier le corps consulaire en augmentant le nombre des agents rétribués à  
mesure des nécessités qui se révélaient.

Il y a dix ans, il n'y avait que onze consuls de carrière, aujourd'hui on en  
compte vingt-sept.

( 2 )

Nous avons la confiance que le Gouvernement persévéra dans la voie où il est entré. Par les voyages d'exploration que ses agents sont chargés de faire, il peut constamment s'éclairer sur les mesures à prendre pour que la Belgique soit représentée partout où elle peut l'être avec une réelle utilité.

Votre Commission appelle spécialement l'attention de M. le Ministre des Affaires étrangères sur le vaste marché de l'Amérique centrale, qui comprend les Républiques de Guatemala, de Salvador, de Nicaragua et de Costa-Rica. Les renseignements que nous possédons sur le trafic européen dans ces régions sont de nature à justifier les plus grandes espérances, et il paraît opportun que la Belgique y ait un consul général de carrière.

C'est à l'unanimité des membres présents, Monsieur, que la Commission vous propose l'adoption du Budget du Département des Affaires étrangères.

*Le Président-Rapporteur,*

B<sup>on</sup> T'KINT DE ROODENBEKE.